

L'amateurisme à la base du sport

Autor(en): **Perroud, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **24 (1967)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997703>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Où va le sport ?

« On parle toujours des pays sous-développés. Combien y a-t-il, dans les pays où la faim ne sévit pas, d'hommes sous-développés uniquement parce qu'ils ont ignoré le sport ? On peut être bien nourri et n'être qu'un pauvre homme. » (Paul Vialar)

On a beaucoup parlé ces derniers temps des problèmes soulevés par le sport et l'on en parlera certainement encore beaucoup.

Aujourd'hui où le sport a conquis une place prépondérante dans notre civilisation, certains ne le classent pas comme le premier phénomène social du XXe siècle, il est intéressant de faire le point et de voir quelle importance lui accordent nos édiles.

Force nous est, malheureusement, de reconnaître que les vertus éducatives du sport sont souvent ignorées ou feintes de l'être et, que si l'on donne toujours plus d'importance à la culture générale, on a par trop tendance à négliger la culture physique. En effet, les heures consacrées à la gymnastique ne sont-elles pas de 1 à 3 h. selon les classes dans nos écoles cantonales... On assiste ces dernières années à une véritable surchauffe des matières enseignées, et le principal souci des promoteurs du nouveau programme d'enseignement est de trouver une petite place pour caser de nouvelles branches. Dans de telles conditions, comment voulez-vous encore trouver le temps nécessaire pour faire des leçons de gym supplémentaires ? Mais ceci est une autre question sur laquelle nous reviendrons volontiers une autre fois. Disons simplement que la valeur de la culture générale vaut certainement plus par la profondeur des connaissances acquises que par leur étendue.

Il est impossible de nos jours de tout savoir et l'homme universel a fait son temps. A l'heure où les structures et les programmes d'enseignement de nos écoles sont en train d'être réformés, ne serait-il pas plus judicieux de mettre l'accent sur le développement de la faculté de raisonner, sur la manière de saisir un problème ou de réfléchir sur des connaissances de base acquises, plutôt que de laisser jouer aux élèves le rôle d'une éponge passive, prête à enmagasiner tout ce qu'on voudra bien leur donner ? La raison est un outil de travail autrement plus précieux que la mémoire, et il mérite qu'on lui accorde quelque attention, sans quoi il risque de se rouiller dangereusement. En donnant ainsi la préférence aux moyens plutôt qu'à la fin, on économise un temps précieux qui pourra être consacré beaucoup plus utilement à l'éducation physique.

Ne négligeons pas les bienfaits du sport et souvenons-nous que le sport ne développe pas seulement les muscles mais qu'il permet d'acquérir ce que la locution populaire appelle si bien « de la tête » !

Disons aux détracteurs du sport, qui souvent ne sont pas les moindres, puisque l'un de nos plus hauts magistrats estimait, il n'y a pas si longtemps que ça, n'avoir pas de temps à consacrer à des choses aussi futiles..., que le sport apporte une joie pure et salutaire parce que non frelatée, et citons pour terminer, à l'intention de nos dirigeants militaires et de tous les citoyens patriotes, une parole de John F. Kennedy, qui résume assez bien notre pensée: « La force physique et la santé sont les compléments les plus importants des qualités intellectuelles et morales sur lesquelles se fonde la nation ».

Walter Gehri
Bulletin du Stade-Genève

L'amateurisme à la base du sport

Depuis quelques années, l'IAAF (Fédération internationale d'athlétisme amateur) a revu la notion de l'amateurisme, non pas quant au fond mais quant aux formes. La qualité d'amateur est définie comme suit:

« Un amateur est une personne qui concourt par amour du sport, et pour qui le sport est un moyen de récréation, sans que son but soit d'en retirer un gain matériel quelconque. »

Le statut de l'amateurisme est complété par des points, dans lesquels n'est pas reconnu comme amateur celui qui a été intéressé financièrement dans un sport en qualité d'athlète, d'entraîneur, de reporter (sauf autorisation spéciale) ou qui permet l'emploi de son nom ou de son image (photo et cinéma) à des fins publicitaires. D'un autre côté, il est précisé que certaines indemnités sont permises, notamment en ce qui concerne les frais réels de voyage, de repas, de logement et d'allocation journalière d'argent de poche (deux dollars aux Etats-Unis). Le nombre de jours dans une année pendant lesquels un athlète peut recevoir des frais est limité à 28, non compris le temps passé en voyage. Les fédérations nationales peuvent accorder des prolongations spéciales et doivent garantir la qualité d'amateur de leurs athlètes.

Ce statut fait loi également pour les Jeux Olympiques, donc pour tout sport amateur. On se rend compte que les règlements de l'amateurisme ne sont pas aussi durs qu'on le croit habituellement. Toutefois l'IAAF les applique à la lettre.

L'amour du sport, l'idée première du baron de Coubertin, a été dépassée par le goût du record, l'importance trop grande de la victoire. Le sport amateur, au même degré que le sport professionnel, est synonyme de compétition, de lutte. L'entraînement quotidien, les soins, les tests médicaux, la préparation psychique, le repos sont les problèmes importants de l'athlète moderne. Pour les résoudre, il doit y consacrer tout son temps libre (et un peu de l'autre) et bénéficie bien souvent d'avantages professionnels. Les pays de l'Est offrent à leurs champions des facilités que les universités américaines accordent à leurs étudiants-sportifs. Les pays de l'Europe occidentale ont trouvé des appuis privés et publics.

Les temps ont changé, le sport est devenu spectacle, le spectacle exige des performances extraordinaires, des records: la victoire est une fin en elle-même. L'amateurisme pur au niveau de la grande compétition n'existe plus. L'amateurisme est pourtant indispensable au sport, il en est la base. Les quelques avantages réservés aux grands champions doivent rester dans le domaine de la compétition internationale.

Pierre de Coubertin, le rénovateur des Jeux modernes, a exalté la pureté du sport, la beauté de la forme et du geste, pour conclure très humblement: la gloire du champion est un monument sans durée.

G. Perroud
« Nouvelliste du Rhône »

Visez les étoiles, si vous manquez, vous irez tout de même dans le ciel.

(Matt Mann)